



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 02 NOVEMBRE 2015

■ 27 migrants ont débarqué dans la nuit de vendredi à samedi en Charente limousine ■ Ils ont été accueillis par le préfet et les élus samedi matin ■ Une étape dans leurs parcours souvent chaotiques.



Un accueil républicain a été organisé samedi pour les 27 réfugiés à l'ancien hôpital de Confolens. Autour d'un café, ils ont pu échanger avec les élus. Photos Majia Bouzzit

Le bus retardé par la campagne

C'était le hasard du calendrier. Vendredi, jour d'arrivée des réfugiés, coïncidait avec la journée de campagne pour les régionales, organisée en Charente limousine par la liste des Républicains de Xavier Bonnefont. Une journée de visites des acteurs économiques du territoire, prévue avant que l'accueil des migrants ne soit définitivement calé, qui se concluait par une réunion publique, à 18h30, à la mairie de Confolens, en présence du maire et candidat Jean-Noël Dupré. Selon nos informations, pour éviter toute récupération politique, il n'était pas question que les deux événements se croisent. Le car, parti de Calais à 11 h 30, aurait reçu pour consigne de ne pas arriver avant 23 heures. C'est à cette heure-ci, pile poil, qu'il s'est stationné devant l'ancien hôpital, après avoir multiplié les pauses sur la route. Une information confirmée par plusieurs sources proches du dossier, mais démentie par la préfecture. Jérôme Séguin renvoie vers le nombre de kilomètres qui séparent Calais et Confolens. Sept heures de route en voiture. Beaucoup plus en bus, selon lui.

De Calais à Confolens, le nouvel espoir des migrants

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Ils ont ouvert les volets de leur chambre samedi matin, découvrant depuis l'ancien hôpital la Vienne et Confolens ensoleillés. Après douze heures de voyage et une nuit de repos, le sourire est revenu sur les lèvres de Youssouf, 28 ans, l'un des 27 migrants à avoir quitté la « jungle » de Calais, vendredi matin, pour la Charente limousine. « En me levant, je n'y croyais pas, confie-t-il. Je n'ai pas réfléchi. J'ai juste ressenti. »

Dans l'ancienne pharmacie de l'hôpital Labajouderie, transformée en salle de restauration il y a quelques jours seulement (lire nos éditions précédentes), au milieu des autres migrants et des élus venus les accueillir, il raconte son parcours. Son départ du Soudan « il y a au moins deux ans » pour fuir la guerre. Le franchissement de la Libye, le bateau pour passer la Méditerranée, la traversée de l'Italie... Sa destination: la France, « pays de l'art », à ses yeux. Depuis toujours, Youssouf entend dire que c'est une terre d'accueil. Il y est aujourd'hui. Sans projet. Mais son destin, croit-il, le portera.

« Je suis arrivé tout seul. J'ai rencontré des gens partout. Tous les migrants sont mes amis », raconte encore le jeune homme, qui s'est échoué à Calais il y a un mois et demi. Dans le camp de la Lande, les conditions étaient « très difficiles ». « On ne pouvait pas se laver, on mangeait mal, il pleuvait et on n'avait pas de quoi se couvrir. La plupart d'entre nous avait des angines », indique Nourdaïm Mohamed, 23 ans, Soudanais également. Originaire du Tchad, Ibrahim,

35 ans, le seul du groupe à parler français, évoque aussi « le froid » de la « jungle » de Calais. Il espère, aujourd'hui, pouvoir rester en France. En raison de « difficultés personnelles », ce père de trois enfants a quitté son pays il y a deux mois. A dû déboursier 2.000 dollars pour traverser la Méditerranée avec un groupe de réfugiés. « Il y en a qui sont morts », dit-il sobrement. Désormais, il attend des papiers.

« Est-ce que les gens savent qu'on est ici ? »

D'autres semblent un peu moins sûrs que leur vie puisse s'établir en France. Certains demandent où est la mer. Où est la frontière la plus proche. Où se trouve Confolens exactement sur une carte de France... « Confolens ». Chacun répète le mot pour se l'approprier. Être sûr de bien prononcer. « Est-ce que les gens de la ville savent qu'on est ici ? » interroge Nourdaïm Mohamed. Alors que Youssouf, lui, demande comment leur arrivée est vécue sur place.

Dans les rues de la commune, touchée par le chômage et la paupérisation, les mots sont loin d'être toujours tendres envers les migrants. Mehdi, Soudanais de 35 ans, père de trois enfants, sans nouvelles d'eux depuis quatre mois, se dit que dans une petite ville comme Confolens, les gens sont peut-être un peu moins racistes qu'ailleurs. « Je comprends leurs inquiétudes », assure Youssouf. C'est normal que les gens s'inquiètent. C'est aussi notre responsabilité de les rassurer, d'établir une relation de confiance. Il promet de donner des sourires. Tout ce qu'il a à proposer. Et espère en avoir en retour.



Des mercis et des applaudissements. Certains migrants le disent: « On n'en attendait pas tant. »

« C'est un hébergement provisoire »

24 Soudanais, un Érythrien, un Tchadien et un Afghane. 27 réfugiés de Calais ont trouvé, depuis vendredi soir, un nouvel abri à Confolens. Durant leur séjour à l'ancien hôpital, dont la durée n'est pas formellement établie, ils seront accompagnés dans leurs démarches visant à régulariser leur situation. « C'est un hébergement provisoire. L'objectif n'est pas de faire quelque chose de pérenne », affirme le préfet, qui précise que ces migrants

« ont circulé librement dans les rues de Confolens. Il ne s'agit pas d'un centre de rétention. » Ce dispositif entre dans le cadre du désengorgement de Calais, souhaité par le ministère de l'Intérieur. Il n'a rien à voir avec l'accueil des réfugiés syriens, pour lequel les services de la préfecture sont également mobilisés. Sans vouloir donner davantage de précisions, Salvador Pérez ajoute: « On travaille sur deux autres sites en

Charente » pour faire « des accueils plus restreints » que celui de Confolens. Sous la coordination de l'Atus 16, la fédération des acteurs de l'urgence sociale, des activités devraient être proposées à ces 27 réfugiés dans les jours qui viennent. Des cours de français sont évoqués. Des cours d'informatique aussi. Aujourd'hui, les migrants devraient découvrir Confolens avec le guide-conférencière de l'office de tourisme.

Régionales: le PS accouche d'une liste aux forceps

Jean-François Dauré et Alain Rousset présenteront demain leur liste charentaise pour les régionales. Le PRG est en 7^e position.

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

Il faudra donc attendre demain, fin d'après-midi, au terme d'une visite au salon de la croissance verte à Carat pour qu'Alain Rousset et Jean-François Dauré présentent la liste charentaise du PS pour les régionales. Dernière liste de gauche présentée dans la grande région. Dernière liste charentaise dévoilée: après le FN, après les Verts, après Lutte ouvrière, après le Front de gauche, après Debout la France. Et à seulement un mois du premier tour du scrutin.

Officiellement, tout s'est bien passé et l'unité prévaut pour une liste qui veut voir la vie en rose. Sauf que... A l'origine, les militants du PS et le conseil fédéral du parti avaient validé le 12 juin une liste pour les régionales dont seul le quintet de tête tient toujours. Que c'est cette liste qui aurait dû être propulsée vers les élections le 27 août dernier, lors de la fête de la Rose à Cognac, avant que la présentation ne soit annulée à la dernière minute.

Bras de fer avec le PRG

Et au final, rien ne s'est passé comme prévu pour Jean-François Dauré. Marianne Reynaud et Michel Gourinchas ont préféré quitter la liste. Il a fallu, aussi, négocier avec le PRG qui brandissait un accord national conclu avec le PS fin août. Accord qui s'imposait aux locaux, même si le poids politique du PRG en Charente est proche de zéro.

Il a donc fallu faire une place au conseiller régional sortant Christophe Ramblière, qui n'a pas que des camarades parmi ses nouveaux coéquipiers. Après avoir revendiqué la 5^e place, l'élue radical de Brie se retrouve finalement en septième position, ce qui ne lui donne presque aucune chance d'être élu.



Après avoir bataillé, Jean-François Dauré tient enfin sa liste.

Photo Renaud Joubert

Dans la foulée, il a fallu intégrer Alain Testaud, président de la chambre de métiers, qui s'est engagé politiquement, par le passé, contre des socialistes du Sud-Charente. Effet domino, Jacques Mikulovic a claqué la porte et beaucoup de dents ont grincé.

Il a aussi fallu composer avec les grincements de dents des élus et militants du Nord-Charente qui s'estimaient sous-représentés au sein de la première liste pourtant validée par 62% des militants.

Faire oublier les divisions

Histoire de parfaire le tableau, un militant de la section de Ruelle a contesté en justice la constitution de la liste. S'il n'a pas obtenu gain de cause - étant même condamné à verser 1.000 euros de dépens au PS - il a eu le plaisir de lire dans le jugement que la constitution de la liste ne respectait pas les statuts du PS. Mais le tribunal, constatant que ce point avait fait l'objet d'un débat politique lors d'un conseil fédéral a décidé de «ne pas s'immiscer dans ce débat de politique interne en annulant des élections au

motif que les candidats élus ne répondraient pas aux stricts critères d'éligibilité définis par les statuts».

Demain, Alain Rousset et Jean-François Dauré ne feront donc pas que présenter une liste. Ils lanceront aussi un sprint vers le 1^{er} tour qui aura pour objectif de faire oublier toutes ces divisions.

Liste validée en juin. 1. Jean-François Dauré; 2. Martine Pinville; 3. Jonathan Muñoz; 4. Joëlle Averlan; 5. William Jacquillard; 6. Marianne Reynaud; 7. Patrice Boutenègre; 8. Madeleine Ngombet; 9. Sébastien Lavauzelle; 10. Françoise Lamant; 11. Jacques Mikulovic; 12. Isabelle Fostan; 13. Michel Gourinchas.

Liste présentée mardi.

1. Jean-François Dauré; 2. Martine Pinville; 3. Jonathan Muñoz; 4. Joëlle Averlan; 5. William Jacquillard; 6. Madeleine Ngombet; 7. Christophe Ramblière; 8. Françoise Lamant; 9. Philippe Varacher; 10. Nathalie Selin; 11. Alain Testaud; 12. Gisèle Pennetier; 13. Sébastien Lavauzelle.

Des emplois à cueillir à Cognac

Ouvertes à tous, les rencontres pour l'emploi viticole sont de retour à Cognac demain. Avec de nombreux postes à saisir.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charenteinfo.fr

«**O**n va poursuivre le travail engagé, faire mieux si on peut. La réponse à la demande viticole reste l'une de nos priorités». Les visages changent, les ambitions demeurent au Pôle emploi de Cognac. En poste depuis une dizaine de jours, Christophe Grandcoïn, entend maintenir le cap fixé par Valérie Daunas à laquelle il a succédé à la tête de la structure. En témoignent les prochaines rencontres pour l'emploi viticole qu'il ouvrira demain à l'Espace 3000.

«Un rendez-vous important, souligne-t-il, pour une journée placée sous le signe du retour à l'emploi et de la formation. Et elle est ouverte à tout le monde, pas seulement aux demandeurs d'emploi», rappelle-t-il.

Nouveauté cette année, elle est organisée en partenariat avec les autres agences du secteur. Ainsi, les offres non pourvues lors de cette journée seront diffusées sur le forum des emplois saisonniers agri-

coles de Matha qui se tient ce jeudi. Comme l'an passé, plus de 200 offres vont être proposées aux candidats, invités à se munir pour l'occasion de plusieurs CV. Un espace formation, animé par des représentants des organismes du territoire, leur sera dédié ainsi qu'aux salariés viticoles qui souhaitent faire évoluer leurs compétences. La Région sera présente de son côté afin d'informer sur les possibilités de validation des acquis de l'expérience et les financements liés à la formation.

Emplois et rencontres

Par ailleurs, de vingt à trente employeurs sont attendus pour des entretiens directs, «avec au bout des recrutements en CDI et, ou, des contrats saisonniers», promet Christophe Grandcoïn. Des employeurs qui trouveront aussi matière à obtenir des réponses en terme d'aides au recrutement lors de cette journée. Un espace leur sera consacré. Ils pourront rencontrer des personnes associées aux métiers de la viti-

culture à même de les informer sur les différents dispositifs existants.

«Une initiative qui entre dans le cadre de notre volonté de spécialisation des offres de services aux entreprises», souligne le directeur d'un Pôle emploi qui a de nouveau reçu le concours de très nombreux acteurs du monde agricole (UGVC, Bnic, MSA, Agem16) pour organiser ce rendez-vous qui débutera dès 9h par une présentation du «Défi cognac» et des travaux réalisés dans le cadre de la gestion territoriale des emplois et compétences (GETC) sous la houlette d'une consultante en ressources humaines.

En parallèle à ces rencontres, des élèves des collèges de GrandCognac se voient conviés toute la semaine à des visites d'entreprises du secteur et du négoce (1) organisées en partenariat avec le centre d'information et d'orientation de Cognac (CIO). L'occasion de rencontrer des professionnels et de leur faire découvrir les différents métiers du bassin d'emploi.

(1) Hennessy, Rémy Martin, Martelle, Grégoire, DS Smith Packaging, Scea Cabanne & Frères.

■ Anne-Marie Saivres,



la présidente du Cldvat

(Photo CL), le collectif interprofessionnel pour la défense des victimes de l'amiante et du travail, invite toutes les personnes intéressées à participer au 3^e colloque de l'association qui est organisé ce mercredi, à 15 heures, à la salle Jean-Tardiff de Châteaubernard. Le rendez-vous traitera des aides et des procédures à suivre pour les victimes, sous la houlette de M^e Michel Ledoux et des responsables de son cabinet, chargés du Fiva, le fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante. Le cas d'Anne-Marie Saivres, qui vient de remporter sa procédure après un long combat de seize ans, sera également évoqué.

La zone du Fief-du-Roy crie son blues à Châteaubernard

■ Activité en berne, enseignes fermées, Mr. Bricolage toujours vide

■ Les temps sont durs sur cette zone

■ Les commerçants le disent mais ne baissent pas les bras.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

On a perdu de 600 à 800 clients par mois. On se demande comment ça va finir. En vingt et un ans de présence, je n'ai jamais connu ça», constate dépité un employé de Mille Stocks, la solderie du Fief-du-Roy, à Châteaubernard. Samedi après-midi, 15 heures. L'activité sur cette zone commerciale est d'un calme plat. On y compte presque plus de véhicules sur le parking d'exposition de la concession Hyundai que sur ceux de la clientèle des enseignes voisines. «C'est une zone en déshérence. Même Darty qui vient de s'installer n'arrive pas à la redynamiser. S'il n'y avait pas la jardinerie [Le Fief Fleuri, NDLR], ce serait la cata», estime-t-il. L'ancienne boutique Vetafair cherche désespérément un repreneur depuis des lustres. Feu Vert - dont le projet de reprise des locaux pour y installer un magasin de produits régionaux est tombé à l'eau - et King Jouet, ont fermé leurs portes pour migrer dans la nouvelle zone du Mas-de-La-Cour. Ils ont suivi Mr. Bricolage dont le déménagement il y a deux ans a porté un sérieux coup d'arrêt à l'activité de



Même le samedi après-midi, l'activité est loin d'être dense sur une zone qui ne s'est pas remis du départ de Mr. Bricolage.

Photo G. B.

cette zone, s'accordent les commerçants du secteur.

Parmi eux, certains ont même la dent dure contre les responsables de l'enseigne à l'image de Mickaël Dubois, patron du magasin Super Sport. «Ils s'étaient engagés à trouver rapidement un repreneur, il n'y a toujours rien. Résultat, après la perte de ce gros apporteur de flux, on se retrouve aujourd'hui avec une problématique d'image en plus, avec ce vieux bâtiment qui donne une sale représentation de la zone. C'est désolant. En attendant, nous commerçants, on ne progresse pas en volume d'affaires.» Pour ne pas dire qu'ils régressent. Et d'accuser: «Ce qui est regrettable, c'est qu'ils font la fine bouche pour louer alors qu'une grosse enseigne est intéressée et pourrait aider à redonner de l'élan.»

Pas de Foir'Fouille

La Foir'Fouille, la chaîne de magasins spécialisée dans le maxi-discount d'équipements pour la maison, était en effet sur les rangs. Était. «Les tractations ont pris fin, définitivement», dévoile Thierry Blossé, le patron de Mr. Bricolage. La surface était trop grande finalement et les travaux de rénovation trop lourds. Je pense que l'arrivée de Tip Top

»

C'est une zone en déshérence (...)
S'il n'y avait pas la jardinerie du Fief Fleuri, ce serait la cata.

(produits discount) au Mas-de-La-Cour les a aussi freinés.

Une mauvaise nouvelle pour la zone, d'autant que les candidats ne se bousculent pas à la caisse pour louer cet immense bâtiment, sa vente n'étant pas possible, le contrat consenti sous bail de construction sur 30 ans n'est pas encore arrivé à terme. Autre mauvaise nouvelle, si chez Mr. Bricolage on s'était engagé à privilégier la venue d'enseignes commerciales sur le site, le vent pourrait bien tourner. «On a eu des propositions de sociétés industrielles qu'on a toujours refusées, mais il est clair qu'on va réfléchir désormais. On va devoir prendre une décision d'autant que sur le secteur, les offres de locaux commerciaux sont bien plus importantes que les demandes», sou-

ligne Thierry Blossé. L'ex-concession BMW qui pourrait voir arriver de la restauration rapide, Lidl, Yamaha, pour n'en citer que quelques-uns sur la rue d'Angoulême... Mais aussi les espaces de la nouvelle zone du Mas-de-La-Cour, de Peugeot face à Auchan et ceux des entreprises alentour, Roubly, Rullier, Chaussou matériaux appelées à quitter le secteur. De quoi noircir un peu plus le tableau pour une zone du Fief-du-Roy qui n'entend pas baisser les bras pour autant.

«On va se battre», annonce Stéphane Musseau, le co-gérant du Fief Fleuri qui a réactivé en janvier l'ancienne association des commerçants de la zone et la préside. On va organiser des opérations commerciales et promotionnelles pendant les fêtes. On a fait des propositions à GrandCognac aussi pour redynamiser cette zone et lui donner un visage plus agréable. On espère être vite entendu». Et d'annoncer l'ouverture d'un magasin de produits régionaux derrière son magasin, de négociations en cours pour la reprise de King Jouet et Feu Vert.

Et «l'arrivée possible d'une nouvelle salle de sport sur le site», ajoute-t-il, histoire de rappeler que le Fief-du-Roy est loin d'avoir livré son dernier souffle.

Le schéma départemental au menu des élus

Lors du dernier conseil municipal, Didier Gois, maire, a fait part du courrier préfectoral qui demande aux élus, dans le cadre de la loi Notre, de donner leur avis sur le projet de Schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI). Une réforme des collectivités qui entraînera, à terme, le passage de 20 à 8 intercommunalités pour le département. Après débat, le conseil émet un avis favorable. Par ailleurs, et conformément aux dispositions de la loi Alur sur la politique de la ville (24 février 2014), il est créé une conférence intercommunale du logement (CIL), attendu que GrandCognac dispose à la fois d'un plan local de l'habitat (PLH) et d'un quartier prioritaire politique de ville (QPV). Cette commission aura pour but de fixer les orientations sur les attributions de logements en définissant les objectifs en matière d'attributions et de mutations, les modalités de relogement relevant des accords collectifs ou déclarées prioritaires Dalo (droit au logement opposable). Pour la commune, Didier Gois sera le représentant titulaire et Karine Ganry la suppléante.

Logement. L'appartement du 1^{er} étage au-dessus de la mairie sera loué à compter du 1^{er} décembre pour un montant de 455 euros mensuels, après des travaux de rénovation.

Travaux. Les travaux entrepris pour le garage et le local du personnel des services techniques sont en cours d'achèvement. Il est envisagé la construction d'un bâtiment associatif avec une ouverture sur le gymnase. Le château d'eau de la commune sera rénové, contrairement à ce qui avait été annoncé concernant sa démolition. Les travaux pourraient débuter dans le second semestre 2016.

FOOTBALL

Division 4

Poule D

Cellettes - St-Brice (B)	1 - 2
Genac/Marcillac - Cognac (C)	4 - 3
Gente (B) - Montignac	1 - 4
Javrezac/Jarnouz - Châteaubernard	1 - 0
Ma Campagne - Segonzac/Gensac (B)	0 - 0
Classement. - 1. St-Brice (B), 22 pt, 7 m; 2. Cognac (C), 21 pt, 6 m; 3. Javrezac/Jarnouz, 21 pt, 7 m; 4. Cellettes, 19 pt, 6 m; 5. Montignac, 19 pt, 7 m; 6. Châteaubernard, 16 pt, 7 m; 7. Segonzac/Gensac (B), 13 pt, 6 m; 8. Genac/Marcillac, 13 pt, 6 m; 9. Gente (B), 12 pt, 6 m; 10. Ars-Gimeux, 9 pt, 6 m; 11. Ma Campagne, 7 pt, 6 m; 12. Louzac, 0 pt, 0 m	

Division 5

Poule D

Courbillac - Châteauneuf (C)	1 - 1
Javrezac/Jarnouz (B) - Châteaubernard (B)	4 - 0
Nercillac (C) - Verdille (C)	3 - 0
St-Brice (C) - Salles-d'Angles (B)	1 - 7
Classement. - 1. St-Même-les-Car, 24 pt, 6 m; 2. Salles-d'Angles (B), 22 pt, 6 m; 3. Courbillac, 16 pt, 6 m; 4. Nercillac (C), 15 pt, 6 m; 5. Javrezac/Jarnouz (B), 14 pt, 5 m; 6. Berneuil/Salles, 14 pt, 6 m; 7. Châteauneuf (C), 14 pt, 6 m; 8. Verdille (C), 9 pt, 6 m; 9. St-Brice (C), 8 pt, 5 m; 10. Châteaubernard (B), 5 pt, 6 m; 11. Ars-Gimeux (B), 0 pt, 0 m	

U15 District brassage

Poule A

Aigre Inter Pays - Fléac/Linars/Bess	7 - 7
Classement. - 1. Châteaubernard, 10 pt, 3 m; 2. Siroul/Châteauneuf, 10 pt, 3 m; 3. St-Brice/Nercillac, 8 pt, 2 m; 4. Fléac/Linars/Bess, 7 pt, 3 m; 5. Aigre Inter Pays, 3 pt, 2 m; 6. Gde-Champ/Segonzac, 3 pt, 3 m; 7. Cognac (B), 1 pt, 2 m	

Les retraités modestes exonérés

IMPÔTS LOCAUX La suppression en 2008 de la demi-part des veufs et veuves rendait imposables de nombreux retraités. Le gouvernement rectifie

Manuel Valls a annoncé hier soir l'extension à 2016 du maintien de l'exonération des impôts locaux pour les retraités aux revenus modestes, initialement limitée à 2015. Le Premier ministre avait affirmé samedi vouloir « neutraliser l'impact » de la hausse des impôts locaux affectant certains retraités modestes, sur laquelle une centaine de députés socialistes avaient attiré son attention.

Le président François Hollande lui-même avait promis jeudi que le problème serait réglé, et le cabinet de Christian Eckert avait assuré de son côté vendredi que le gouvernement proposerait « dès la semaine prochaine » un dispositif en ce sens.

Le problème soulevé par les députés est une conséquence de la suppression de la demi-part des veufs, votée en 2008 par la majorité précédente. Cette demi-part fiscale profitait auparavant aux parents isolés ou aux veufs et veuves ayant eu un enfant. Cet avantage devait se réduire petit à petit, jusqu'à disparaître totalement en 2014. Une fois au pouvoir,

la gauche n'est pas revenue sur cette suppression. Le bénéfice n'a été maintenu que pour les personnes ayant élevé seules leurs enfants pendant au moins cinq ans.

Selon Bercy, les effets de cette suppression ne se font sentir qu'aujourd'hui, en rendant les contribuables concernés « redevables de la taxe d'habitation et, pour ceux qui sont propriétaires, de la taxe foncière ».

« Une mesure de la droite »

Des élus socialistes de différentes tendances figuraient parmi les signataires du courrier adressé à Manuel Valls, parmi lesquels le « spécialiste des élections » du PS Christophe Borgel, le « frondeur » Christian Paul, l'une des porte-parole des députés, Annick Lepetit, ou encore l'ancienne secrétaire d'État Valérie Fourmeyron.

Hier, Christophe Borgel s'est « réjoui de voir que le gouvernement a entendu cet appel » : « Alors que nous venons de voter une baisse de l'impôt sur le revenu pour 8 millions de Français, il était indispensable de res-



Le Premier ministre a fait l'annonce hier. PHOTO: J. DEMARTHON/VA

ter cohérent et que le bénéfice de cette mesure favorable au pouvoir d'achat ne soit pas annulé par un autre mesure pénalisant lourdement ces retraités. » « Nous corrigeons ainsi une mesure prise sous Nicolas Sarkozy », a-t-il conclu.

Arrivés à bon port

CONFOLENS Vingt-sept réfugiés ont quitté Calais pour rejoindre le Nord Charente, le temps de faire le point

BERTRAND RUIZ
brui@sudouest.fr

Escalade en charente pour les réfugiés de Calais. Vendredi soir, vers 23 heures, 27 d'entre eux ont rejoint l'ancien hôpital de Confolens aménagé en centre d'accueil et d'orientation. Une nuit de sommeil réparatrice et les 27 néo-Confolentais, originaires du Soudan, mais aussi de Somalie, d'Érythrée, du Tchad et d'Afghanistan, pouvaient faire connaissance avec leurs hôtes.

Samedi matin, en présence de nombreux élus, saluant la mobilisation de tous « en un temps record », le préfet Salvador Pérez leur souhaitait la bienvenue et expliquait ce qui allait se passer dans les jours à venir. « Nous allons proposer un accompagnement social et administratif, avec l'aide du Département et de l'AFUS 16, fédération des acteurs de l'urgence sociale. Certains réfugiés ont effectué des demandes d'asile, en France ou ailleurs ; d'autres n'ont pas pu faire de démarche. Nous examinerons toutes les situations au cas par cas, dans le respect du droit. De nombreux réfugiés vivent une situation humanitaire dégradée à Calais. Il s'agissait de les sortir de ce cercle épouvantable dans lequel ils tournaient en rond ». Salvador Pé-

rez rappelle que l'hébergement des réfugiés dans l'ancien hôpital est un dispositif provisoire, le temps de clarifier la situation de chacun.

« Welcome to Confolens »

« Et maintenant, on va boire un café tous ensemble ». Ibrahim déclenche les applaudissements en traduisant les mots de bienvenue du préfet en langue arabe, l'idiome commun à tous ces Africains de l'Est. Pour quelques jours encore, ce Tchadien de 36 ans sera le pivot de la petite communauté. Il est le seul à parler français. En quelques mots timides, il raconte son départ du Tchad, il y a deux mois, la rencontre avec le passeur, la traversée du désert, puis de la mer, où certains de ses camarades ont perdu la vie, pour arriver en France. « La France, c'est mon rêve d'enfance. Depuis vendredi, je sens que je suis en France parce que les gens sont gentils ».

Dans la ville d'Henri Coursaget, citée éduquée aux folklores du monde et à la connaissance de l'autre, l'accueil est à la hauteur de l'espoir des exilés. À l'entrée de l'ancien hôpital, le panneau rédigé à la hâte, « Welcome to Confolens », prend ici tout son sens. La force du relais associatif, dans la prise en



Les réfugiés font connaissance avec leur nouvel environnement à Confolens. PHOTO ANNE LACAUD

charge du quotidien des réfugiés, sera essentielle. Évidemment, tout le monde est conscient que le sujet reste sensible pour peu que l'on attise les peurs. « Je ne ressens pas d'étonnement de la part de la population », analyse le maire Jean-Noël Dupré. « Mais que cela provoque des discussions et des débats, c'est tout à fait normal. Que vont-ils faire de leurs journées ? Que va-t-il se passer ? C'est aux élus que nous sommes à faire de la pédagogie ».

À Confolens, les réfugiés ne tourneront plus en rond.

La Charente se tient prête

■ En 72 heures, la Charente a pu s'organiser pour appréhender le dispositif annoncé par le gouvernement afin de faire face à la grave crise migratoire actuelle. « Ce dispositif vise à humaniser les conditions de vie des migrants à Calais, à intensifier l'action de lutte contre l'immigration irrégulière et à veiller à une dignité de la prise en charge sur place », faisait savoir la préfecture. Vendredi, 402 migrants ont

quitté Calais pour être répartis sur le territoire national. « L'ancien hôpital de Confolens est adapté pour recevoir 50 personnes. Il y a donc encore de la place », note le préfet. D'autres solutions seront examinées, notamment « dans le pourtour cognaçais où plusieurs sites sont à l'étude ». Ailleurs, autour d'Angoulême, l'accent devrait être mis sur la prise en charge de familles « à travers un autre dispositif ».

Les pesticides dans le viseur des médecins

SANTÉ Le collectif Vigilance OGM et Pesticides 16 organise demain, à la Salamandre, une conférence-débat sur les dangers des pesticides animée par les docteurs Périnaud et Mazé

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Leur première venue en Charente, à l'invitation du collectif Vigilance OGM et Pesticides 16, date de l'an passé. C'était à Soyaux où « nous avons accueilli 350 personnes lors de cette première conférence-débat. Nous ne pensions pas en avoir autant », témoignent Michel Menant et Joachim Karras, membres du collectif. Un second rendez-vous a été organisé à Chalais, en mai, marqué également par un beau succès avec environ 200 personnes présentes.

La preuve, s'il en faut, que le sujet intéresse. C'est donc demain à Cognac que les docteurs Pierre-Michel Périnaud et Joseph Mazé viendront pour la troisième fois dans le département, informer et alerter sur les risques de l'utilisation des pesticides dans l'agriculture, et le danger que cela représente pour l'ensemble de la population, via la contamination de l'air et de l'eau (1).

Le choix de la cité des eaux-de-vie n'est pas un hasard puisqu'il est de notoriété publique que la viticulture est une grosse consommatrice de pesticides, « 20 % de la consommation pour seulement 4 % de la surface agricole utilisée », selon Joachim Karras. « Le bassin de la Charente est fortement pollué et cela a des conséquences sur l'activité des ostréiculteurs et mytiliculteurs. Mais, l'agriculture n'est pas la seule concernée.



Limiter l'usage des pesticides, notamment dans la viticulture, serait une œuvre de salubrité publique. Une utopie ? F. COTTIEREAU

Il y a, également, les produits que nous utilisons dans nos jardins », poursuit Michel Menant.

De multiples maladies

Rappelons, pour mémoire, que les deux praticiens de Haute-Vienne ont été les premiers, en 2013, à alerter les pouvoirs publics sur cette question de santé, lançant un appel aujourd'hui signé par 1 528 confrères de l'ensemble de l'Hexagone,

« 65 en Poitou-Charentes et 31 ou 32 dans le département », précisent Michel Menant et Joachim Karras. Un acte d'utilité publique en quelque sorte, « si on avait attendu que l'alerte vienne d'en haut, on aurait pu attendre longtemps », poursuivent les deux hommes. Pour eux, il est clair que cet appel a contribué à faire bouger un peu les lignes. Sans doute pas suffisamment, mais il y a un début à tout. « Avant 2013, il y

avait une espèce d'omerta sur ce sujet dans le monde médical et la formation n'abordait pas du tout la question, cela a un peu évolué. »

Difficile désormais, pour les autorités médicales, sanitaires ou les syndicats agricoles d'affirmer n'être pas au courant puisque toutes les études épidémiologiques vont dans le même sens, à savoir que l'utilisation intensive des pesticides, telle qu'on la connaît actuellement, est source de cancers, de maladies neurodégénératives, telle la maladie de Charcot.

« L'an passé en Gironde, 23 enfants d'une école ont dû être hospitalisés parce qu'un agriculteur avait pulvérisé des pesticides dans un champ voisin », informent Michel Marnet et Joachim Karras. « En 2012, une étude de l'Atmo Poitou-Charentes-structure qui surveille la qualité de l'air - a montré que des particules de produits utilisés dans le Cognacais avaient été retrouvées dans le centre d'Angoulême », ajoutent-ils.

Dès lors, il est urgent d'agir, mais cela signifie s'opposer au très lourd lobby de l'industrie chimique, adopter d'autres façons de consommer et penser l'agriculture d'une autre manière que le versant intensif et productiviste. La route risque d'être encore longue.

(1) Conférence-débat, demain à la Salamandre, à 20 h 30. Entrée libre. Renseignements au 05 66 27 03 45 31.

« Ça bouge encore assez peu »

« Sud Ouest ». Il y a deux ans, vous tiriez, avec Joseph Mazé, la sonnette d'alarme à propos des pesticides. Où en êtes-vous ?

Pierre-Michel Périnaud. Aujourd'hui, 1 500 médecins ont signé notre appel. Ça bouge un peu, mais pas sur les décisions que nous attendions, notamment sur les mesures de protection sanitaire des riverains en périphérie des cultures et sur la mise des produits sur le marché.

Donc, ça avance plutôt à petits pas ?

Oui, même si un progrès a été réalisé en inscrivant les lymphomes (cancers du système lymphatique : moelle osseuse, rate... NDLR) dans le tableau des maladies professionnelles agricoles reconnues, ce qui n'était pas le cas auparavant, et en établissant un lien entre ces maladies professionnelles agricoles et les expositions chimiques. Mais ce lien entre pesticides et maladies n'a pas été étendue à l'ensemble de la population. Alors qu'une étude de l'Inserm a montré qu'il y a une corréla-

tion entre les pesticides et les mélanomes (cancers de la peau) ou leucémies.

Il y a des choses, par endroits, qui sont tentées pour protéger les riverains des zones de culture. On recrée des haies, on recule les cultures de 50 m. Cela fait preuve de bonne volonté, mais ce n'est pas suffisant et c'est difficile à dire à un agriculteur qui fait cet effort-là. Mais globalement, ça bouge peu.

Outre les cancers, quels sont les risques liés à l'utilisation de ces produits chimiques ?

Certaines molécules contenues dans les produits peuvent être des perturbateurs endocriniens qui ont une action même à faible dose. Par exemple, tout dépend du moment d'exposition, mais ces produits sont nocifs en période de grossesse. Ils traversent la barrière qui sépare la mère de l'enfant et peuvent provoquer des troubles cérébraux chez celui-ci.

Que pensez-vous du silence du



Pierre-Michel Périnaud. PHOTO DR

principal syndicat agricole sur cette question ?

La FNSEA, puisqu'il s'agit d'elle, n'est pas silencieuse. Elle est montée au créneau pour défendre les pesticides. Elle est crispée sur ses positions et a même voté contre la reconnaissance des lymphomes en tant que maladie professionnelle.

Quelle serait la solution pour avancer ?

Une réglementation de plus en plus stricte des produits, même si le « ménage » a commencé à être fait sur certaines molécules. Limiter l'usage en revenant à des techniques agronomiques conventionnelles. Développer le bio qui n'occupe aujourd'hui que 4 % des surfaces agricoles utilisées. On sait bien que tout ne pourra pas passer en bio, mais 20 %, ce serait déjà une révolution. C'est aussi une démarche citoyenne, si la demande des consommateurs augmente, les agriculteurs verront que c'est un marché comme un autre et qu'ils ont plus à gagner qu'à perdre en changeant leur habitude.

Cela signifie aussi affronter une industrie chimique puissante. Est-ce réaliste ?

L'exemple de la victoire de Paul François contre Monsanto donne beaucoup d'espoir. L'industrie mène au score mais il y a une deuxième mi-temps.

Recueilli par D. F.

Tout savoir du safran

DÉCOUVERTE Une safranière de Javrezac ouvre les portes de son exploitation pour démocratiser cette épice très précieuse

JONATHAN GUÉRIN

Son deuxième prénom doit certainement être Patience. Car, depuis 2008, Marion Babinot récolte à la main environ 60 grammes de safran par an sur 800 m². « Dans la vie, je ne suis pas du tout patiente, mais le safran est une fleur de passion », confesse la viticultrice. Au cours actuel, chaque gramme de cet « or rouge » (sa poudre est rouge comme le cuivre) peut se monnayer de 25 à 40 euros (soit deux fois plus cher que l'or et trois fois plus que le caviar). Pas exactement un jackpot, compte tenu du volume, mais un moyen de diversifier ses cultures.

Samedi matin, une quinzaine de curieux sont venus sur son exploitation pour tout connaître de cette production issue d'une variété de crocus. « Certains confrères jouent sur le côté mythique de la plante et ne dévoilent pas leur lieu de fabrication, prévient Marion Babinot. Mais si on veut que les gens consomment du safran, il faut partager, montrer que c'est le patrimoine de la région. »

Une information méconnue en Charente : le département était, jusqu'au XVIII^e siècle, un gros producteur de safran, surtout consommé dans les pays nordiques. « Ensuite, l'exode rural, de grosses gelées et le coût de la main-d'œuvre ont fait que la vigne et le blé ont remplacé le safran », détaille la productrice,



Il faut 150 à 200 fleurs pour un gramme de safran. PHOTOS L.G.

qui s'attache à combattre toutes les idées reçues sur la plante : « Il nous faut du froid : les fleurs du crocus ne poussent qu'en hiver, et souvent dans les trois derniers jours des vendanges. » Samedi, les visiteurs se sont donc livrés à l'une des dernières cueillettes de l'année.

La manifestation, organisée dans le cadre de l'opération « 100 % Chlorophylle », connaît toujours un franc succès. D'autant qu'à la fin de la visite, Marion Babinot démontre toutes les applications culinaires (notamment sucrées) du safran. De quoi convaincre des mérites de l'épice la plus chère du monde.



La fleur et son pistil rouge

BRÉVILLE

Des subventions pour les associations

En réunion de conseil, mercredi 14 octobre, les élus municipaux ont suivi Mehdi Kalai, le maire, dans plusieurs délibérations. Certaines, tels des travaux urgents de voirie à Marmounier (6 310 euros HT) ou les démarches pour la reprise de tombes en déshérence au cimetière, n'ont provoqué aucune réticence. Il en a été de même en ce qui concerne l'octroi de subvention aux associations locales. Il a ainsi été décidé que 150 euros seront versés aux associations qui en feront la demande, fourniront les documents d'activités et financiers, avec des assemblées générales annuelles effectives. Sont concernés l'Age d'or, les Anciens combattants, la section des chasseurs, l'association des parents d'élèves et l'Étoile sportive. L'association Art et bois à Brévilles (Arbbe) reconnue d'utilité publique, ayant ses propres financements, ne sollicite pas cette subvention. Cette disposition sera valable pour la durée du mandat en cours.

Les élus ont adopté deux délibérations concernant la location de bâtiments communaux. D'une part, un logement et un atelier rue de la Forge, pour Gilles Chambrier et Marie-José Boutin, qui vont réali-



Les élus de Brévilles en réunion de conseil. PHOTOP B

ser des jouets en bois et autres, à partir de novembre. Quant à la demande formulée par David Clergeaud, elle a recueilli sept votes favorables sur dix. Il souhaite utiliser le four à bois de la boulangerie pour fabriquer des pains spéciaux longue conservation. Le point de vente sera localisé au restaurant Chez nous autres, afin de rationaliser l'activité et les coûts. L'ouverture est prévue pour le mois de novembre.

Au fil des dossiers

Les élus ont également demandé

des devis complémentaires pour la réfection de la toiture de l'école, avec l'objectif maintenu de panneaux photovoltaïques. Des dispositions ont été prises pour le stationnement rue du Subiet et rue de l'église.

Le rapport d'activités 2014 de Grand Cognac a été présenté au Conseil municipal. Celui sur le service public de l'eau potable le sera prochainement. Enfin, le maire a informé le Conseil de la démission de deux élus, Richard Thoraux et Vincent Gamaud.

Pierre Barreteau

L'intercommunalité à cinq au cœur du débat

Un des principaux points de la réunion du Conseil municipal de lundi dernier a porté sur la délibération relative au Schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI), présenté par le préfet de la Charente le 12 octobre, en application de la loi Notre, Nouvelle organisation territoriale de la République. Pour certains élus, tout est joué d'avance et le sort des plus petites communes est déjà scellé. Le débat lancé par le maire Didier Gois a néanmoins évoqué l'intérêt économique logique d'une intercommunalité à cinq, autour du produit cognac, s'appuyant sur les structures déjà mises en place comme le Pays Ouest-Charente, et le Scot, Schéma d'orientation du territoire. Au final, avec un seul vote contre, les élus ont majoritairement adopté le projet.

Extension d'une distillerie. L'EARL Domaine de la Vignerie, propriété Churlaud (mère et fille), a un projet d'extension de la distillerie du Véron. Un dossier important a été présenté, consultable en mairie. Le Conseil municipal a émis un avis favorable sur la teneur du dossier et les perspectives économiques qu'il sous-tend. Il a insisté notamment sur les contingen-

ces liées à l'accès des poids lourds, le traitement des effluents et le respect des lois sur l'environnement. **Logement.** Créée le 5 octobre par Grand Cognac, la conférence intercommunale du logement, qui se réunira le 15 décembre, nécessite la présence d'un représentant, en l'occurrence le maire, Didier Gois, et d'un suppléant : ce sera Karine Ganry.

Salle des fêtes. Les nuisances sonores liées à l'utilisation nocturne de la salle ont créé des remous dans le voisinage. La municipalité a déjà fait baisser le niveau du limiteur de bruit et contacté des entreprises pour une amélioration de l'isolation phonique. De nouvelles mesures, plus contraignantes pour les utilisateurs, seront prises en cas de nécessité : chèque supplémentaire de caution, contrôles inopinés, recours à la force publique...

Autres dossiers. Une campagne de capture des chats errants sera entreprise prochainement à Vignolles et Pain Perdu.

Le château d'eau de Pain Perdu, dont la destruction avait été prévue par le Syndicat d'eau potable Merpins-Sol Loire, sera finalement rénové courant 2016.

P. B.



Didier Gois a animé le débat sur le Schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI). PHOTO PIERRE BARRITEAU